



Objet : Communiqué de presse

A Montreuil, le 17 septembre 2018

47 avenue Pasteur
93100 MONTREUIL
33 (0)1 45 44 48 25
man@nonviolence.fr
<http://nonviolence.fr>

Justice pour le général Jacques de Bollardière

Enfin ! Pour la première fois, un chef d'État, Emmanuel Macron, reconnaît que le mathématicien communiste Maurice Audin, en juin 1957, est « *mort sous la torture du fait du système institué alors en Algérie par la France* ». Le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) se félicite que, le 13 septembre chez Josette Audin, le chef d'État ait également annoncé « *l'ouverture des archives sur le sujet des disparus civils et militaires, français et algériens* ». La République a toujours tout à gagner à faire la vérité. La torture est un crime et ne saura jamais être justifiée.

Tout élan mémoriel concernant la torture en Algérie rencontre le courage de Jacques de Bollardière. Promu en novembre 1956 général de brigade à l'âge de 49 ans, déjà Grand officier de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, décoré de la Croix de guerre pour sa bravoure en Indochine, le général Jacques de Bollardière a eu le courage de s'opposer aux procédés préconisés en Algérie par le général Massu. C'est pourquoi, le général Jacques de Bollardière a demandé à être relevé de son poste de commandement le 7 mars 1957. « *J'étais, écrit-il dans sa lettre de démission, en désaccord absolu avec mon chef sur sa façon de voir et sur les méthodes préconisées. Il m'est donc impossible de continuer honnêtement à exercer mon commandement dans ces conditions.* »

En 1974, le Mouvement pour une Alternative Non-violente est créé avec notamment Jean-Marie Muller et le général Jacques de Bollardière. Ce mouvement de réflexion et d'action non-violente reste aujourd'hui fidèle à la mémoire de son ami Jacques, l'homme révolté par la torture, l'infatigable humaniste, le militant non-violent, qui affirmait « qu'il faut imaginer une alternative au système de la violence militaire ».



Contact presse : François Vaillant - 06 16 08 41 95

Argumentaire et bibliographie ci-dessous.

Source photo : www.ordredelaliberation.fr

Argumentaire

Le terme « torture » ne figure pas dans la lettre de démission du général Jacques de Bollardière. Peu après cette lettre, Jean-Jacques Servan-Schreiber, directeur de *L'Express*, publie dans cet hebdomadaire des articles condamnant le comportement des armées françaises en Algérie, dénoncé notamment par le général Jacques de Bollardière. Le directeur de *L'Express* est inculpé d'atteinte au moral des armées. Le ministre de la Défense, Bourghès-Maunoury affirme dans *Le Monde* du 5 avril 1957 : « Il n'est aucun ministre du gouvernement auquel j'appartiens qui soit partisan de l'anarchie militaire et des tortures. » Le général Jacques de Bollardière est frappé de 60 jours d'arrêts de forteresse le 13 avril, avec l'espoir que les tortures en Algérie soient tues.

C'était trop tard, Lanza del Vasto et des compagnons de l'Arche avaient entamé le 1^{er} avril 1957 un jeûne de 20 jours à Clichy, pour alerter l'opinion française sur les tortures en Algérie. Leur tract, « Appel à la conscience des Français » est diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires par les groupes de l'Action Civique Non-Violente. Les jeûneurs reçoivent le soutien de François Mauriac, Louis Massignon, l'abbé Pierre, René Capitant, etc. Maurice Audin sera torturé puis exécuté par des militaires en juin, comme cela s'est produit pour des milliers d'autres Algériens et Français durant la guerre d'Algérie.

Le général de Bollardière quitte l'armée d'active suite au putsch d'Alger d'avril 1961. En 1970, il découvre la non-violence en écoutant une conférence de Jean-Marie Muller. C'est le début d'un cheminement commun. En 1972, le général Jacques de Bollardière publie le livre *Bataille d'Alger, bataille de l'homme*, en réponse à celui du général Massu paru en 1971 sous le titre : *La vraie bataille d'Alger*. Pour Massu, « La torture était nécessaire » (sic), alors que pour Bollardière « Il y avait un moyen de ne pas recourir à la torture » (sic).

En novembre 1972, à Millau, le général Jacques de Bollardière prend faits et causes pour le combat non-violent des paysans du Larzac. En été 1973, il part en Polynésie pour y protester contre les essais nucléaires, avec Jean-Marie Muller, Jean Toulat, Brice Lalonde et Gilbert Nicolas. Leur bateau, le *Fri*, est arraisonné par la marine nationale, le général est fait prisonnier par la marine nationale française ! « J'accomplis, écrit-il, une opération de commando, avec une différence immense par rapport au passé : avant, j'allais tuer des gens, maintenant, je vais les empêcher de tuer. » Le général Jacques de Bollardière, mis d'office à la retraite, demande à Georges Pompidou d'être rayé de l'Ordre de la Légion d'honneur.

En 1974, le MAN est créé par notamment Jean-Marie Muller et le général Jacques de Bollardière. Les conférences s'enchaînent, que ce soit pour le soutien aux paysans du Larzac, aux objecteurs de conscience, aux immigrés, pour le régionalisme, souvent en compagnie de son épouse Simone. Jacques gardera toute sa lucidité jusqu'à sa mort le 22 février 1986. Il avait 79 ans.

Le MAN reste fidèle à la mémoire de son ami Jacques dans les combats non-violents que ce mouvement conduit de nos jours pour une France sans armes nucléaires, pour une société plus fraternelle, sans exclusion, contre le dérèglement climatique, etc. Voir www.nonviolence.fr

Bibliographie :

Jacques de Bollardière, *Bataille d'Alger, bataille de l'homme*, Paris, Desclée de Brouwer, 1972.

Jacques de Bollardière. Compagnon de toutes les Libérations, Montargis, Non-Violence Actualité, Dossier n° 4 (réalisé par Jean-Marie Muller avec la reproduction de nombreux documents et photos), 1986.

Jean Toulat, *Combattants de la non-violence, de Lanza del Vasto au général de Bollardière*, Paris, Cerf, 1983.